

Année 2011
Numéro 1

Parution trimestrielle
Mars 2011

Genté

«L'écho du village»

Rédaction : Mr F. RAUD - Mme I. ARMAND - Melle C.NOEL

Directeur de la publication :

M Christian VALTAUD

Dépôt légal N° 02-16-750

Sommaire

CM du 09-11-2010

CM du 13-12-2010

CM du 15-02-2011



Dans ce numéro :

Infos 16	7
Assainissement collectif Salles d'Angles	8
La vallée du Né	9
SIAPEA	10
Loisirs Associés Freions asiatiques	11
Société de chasse Comité des fêtes	12
L'APE	13
La GV soirée théâtrale	14
Concours photos	15
2010 la CDCGC	16

Horaires et permanences Mairie

SECRETARIAT			MAIRE & ADJOINT	
LUNDI	8h30-12h30	14h-16h30	LUNDI	F. RAUD, Adjoint
MERCREDI	8h30-12h45	14h-16h30	MERCREDI	Ch. VALTAUD, Maire
VENDREDI	8h30-12h		VENDREDI	Ch. VALTAUD, Maire

Tél : 05 45 83 73 97 - Télécopie : 05 45 83 64 34 - E-Mail : mairiedegente@wanadoo.fr
www.co-grandechampagne.fr

Edito : Christian VALTAUD

Nous sommes déjà en février, c'est la période des bilans de gestion ou comptes administratifs de nos collectivités et syndicats intercommunaux pour l'année 2010. Puis dans la foulée, le conseil municipal devra valider les orientations budgétaires et les prévisions de recettes et dépenses pour l'année 2011. Cette année, suite à la suppression de la taxe professionnelle, les collectivités ont jusqu'au 30 avril pour voter le budget principal et les budgets annexes.

Que va entreprendre votre équipe municipale en réalisation et étude en 2011 :

- * Le projet d'aménagement d'un parvis devant notre église, la création d'un accès handicapé et la réfection de l'ancienne mairie sera le plus important de l'année. Il complétera la revalorisation du patrimoine communal de notre centre bourg après la rénovation de l'église et de la salle des fêtes. Par la suite, il sera indispensable de revoir le renouvellement du mobilier de la salle de réunion (ancienne mairie).
- * La création d'un square dans le parc de la mairie pour les enfants devrait être installé.
- * En équipements matériels, après avoir procédé à l'acquisition d'un tracteur en 2010, le remplacement du broyeur sera réalisé. Le remplacement de la Renault express et l'acquisition d'un véhicule type trafic seront aussi envisagés.
- * La mise aux normes d'installations de lutte contre l'incendie dans village de Marville sera effectuée par la pose d'une réserve d'eau, puis d'autres lieux-dits seront à l'étude.
- * La poursuite de l'étude de notre plan local d'urbanisme est toujours en cours, la présentation du plan d'aménagement du développement durable première étape du projet sera présentée aux habitants à la salle des fêtes dès l'avancée significative des travaux de la commission.
- * La recherche d'un bureau d'études pour réaliser le projet du lotissement communal « rue de la Couture » en accord avec le CAUE et l'architecte des bâtiments de France sera budgétisée.



D'autres investissements pourront être prévus et mis en œuvre dans l'année suivant les demandes et les possibilités budgétaires en trésorerie.

La recherche de l'équilibre entre les recettes et les projets de dépenses de la commune seront d'actualité et le maintien des taux de fiscalité actuel sera l'objectif de l'équipe municipale.



Je remercie sincèrement tous les membres des associations communales pour leur dévouement au service des animations sportives, culturelles ou récréatives organisées dans notre village. Je sais ce que représente l'engagement associatif et j'espère que nous serons nombreux pour soutenir leurs projets.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants, j'espère qu'ils prendront beaucoup de plaisir à résider sur notre commune.

Bonne lecture, cordialement à toutes et tous.

Réunion du Conseil Municipal du 09 Novembre 2010

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX PRESENTS

M VALTAUD C., Maire ; M. RAUD F. 1^{er} Adjoint ; Mme DAVESNE S. 2^{ème} adjointe; M. BREUILLET D. 3^{ème} Adjoint ; Mme ARMAND I. 4^{ème} Adjointe ; M BILLARD F. ; M. CAILLARD F.X. ; Mrs GARABOEUF S. ; M GALLET D. ; Mme DOREAU I. ; M. AUBINEAU A. ; Mme BERNARD C. ; Mlle NOEL C. ; M. WALTER M. ; Mme LEDUC C. ; Conseillers Municipaux

Secrétaire de séance : Mme ARMAND Isabelle

ORDRE DU JOUR

- ◆ Syndicat Intercommunal d'alimentation en eau potable et d'assainissement prix unique

Messieurs Alain MALLET et Mathieu ROCHET, techniciens assainissement du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable et d'assainissement de SALLES D'ANGLES (SIAEPA) présentent l'étude comparative réalisée pour les dépenses de fonctionnement et d'investissement entre la réalisation de l'assainissement collectif sur GENTE et l'étude prévisionnelle pour SALLES D'ANGLES.

	GENTE	SALLES D'ANGLES
Branchements	300	252
Travaux HT	2 205 705 €	1 878 410 €
Participation par branchement	500 €	1000 €
Montant du M ³ traité	2,87 €	3,16 €

Le Conseil Municipal avec dix voix pour et cinq contre accepte un prix unique entre les deux communes (GENTE et SALLES D'ANGLES) aux conditions suivantes:

- Que le prix unique soit à 3,00 € le M³ traité conforme au prévisionnel annoncé pour les travaux sur SALLES D'ANGLES, dans le cas contraire la décision d'un prix unique entre les deux communes ne sera pas retenu.

- ◆ Assurance statutaire et complémentaire des agents IRCANTEC et CNRACL

Il est rappelé qu'une assurance statutaire est recommandée pour les agents communaux IRCANTEC et CNRACL.. Jusqu'à la fin 2010, ils sont garantis par la compagnie d'assurances groupe du centre de gestion de la Charente. De nouvelles propositions sont analysées.

Le Conseil Municipal accepte, de contractualiser l'assurance couvrant les agents communaux auprès de la SMACL au taux de 1% de la masse salariale pour les agents IRCANTEC et de 4,20% de la masse salariale pour les agents CNRACL.

- ◆ Création d'un poste d'adjoint technique territorial de deuxième classe

Il est rappelé que le poste d'agent laissé vacant à la cantine scolaire, suite à la demande de mise en disponibilité pour convenance personnelle de Monsieur Thierry ROY. Le contrat à durée déterminée de Monsieur Antony CHABROL peut être renouvelé en tant que stagiaire de la fonction publique territoriale pour une durée de 35 heures semaine annualisées.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

- ◆ Acquisition d'extincteurs

Il est fait part au conseil municipal de l'état de vétusté de certains extincteurs au groupe scolaire, atelier et salle des fêtes. Ils seront périmés en 2011.

Le devis de la société SICLI pour l'acquisition de six extincteurs silice 2000 P6 et E615 avec panneaux s'élève à 521,91 € HT.

Ce devis est accepté et les crédits seront prévus au BP 2011.

- ◆ Plantation de haies

Le devis de l'Association PROM'HAIES concernant la continuité sur 250 mètres du projet de plantation rue des Ebauphnes pour la fourniture des plants s'élève à 598,46 € HT.

Le paillage avec des copeaux sera en supplément.

Cette proposition est acceptée.



◆ **Suppression des emplois vie scolaire**

Monsieur le Maire donne lecture du dossier de Madame Reynaud Députée sur la suppression des emplois de vie scolaire (EVS). En effet, Les EVS participent activement à la lutte contre le chômage en permettant de remettre sur le chemin du travail des demandeurs d'emploi de longue durée. Ces emplois sont actuellement une aide précieuse aux directeurs d'établissements scolaires.

Le Conseil Municipal considère, que l'aide des EVS est indispensable aux directeurs d'établissements pour un bon exercice de leurs fonctions.

Il constate que ces emplois permettent de remettre au travail des demandeurs d'emplois en difficulté.

Il demande le maintien actuel des soixante dix emplois EVS dans les établissements scolaires de la Charente

Réunion du Conseil Municipal du 13 Décembre 2010

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX PRESENTS

M VALTAUD C., Maire ; M. RAUD F. 1^{er} Adjoint ; Mme DAVESNE S. 2^{ème} adjointe; M. BREUILLET D. 3^{ème} Adjoint ; M. BILLARD F. ; M. CAILLARD F.X. ; Mrs GARABOEUF S. ; M GALLET D. ; Mme DOREAU I. ; M. AUBINEAU A. ; Mme BERNARD C. ; Mlle NOEL C. ; M. WALTER M. ; Mme LEDUC C. ; Conseillers Municipaux

Absente excusée : Mme ARMAND Isabelle

Secrétaire de séance : M. RAUD F.

◆ **Tarifs de location de la salle des fêtes**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal les tarifs de location de la salle des fêtes en vigueur depuis le 1er janvier 2010.

Le conseil municipal, décide :

- De réactualiser les tarifs de location de la salle des fêtes d'environ 2 % à compter du 1er janvier 2011 afin de prévoir sur ce tarif, pour les locations de repas et banquets, une indemnité de nettoyage des tables et de leur rangement par les agents communaux.

Prolongation de location : 43.00 €

	Vin d'honneur	Repas- Banquets
Résidents GENTE	33.00 €	130.00 €
Non Résidents	55.60 €	200.00 €
Associations Communales	GRATUIT	43.50 €
Associations Extérieures	GRATUIT	150.00 €

Ce tarif n'exclut pas que les loueurs devront laisser la salle dans un état de propreté correcte.

La caution de réservation s'élève à 120.00 €

Tables (10/12 personnes) et bancs nécessaires seront gratuits pour les habitants de la commune, une caution de 15.00 € par table sera demandée.

Les locataires doivent respecter le règlement d'utilisation de la salle des fêtes.

◆ **Révision du loyer de Mme CHEVOLEAU**

Le conseil municipal accepte de réviser le loyer mensuel de Mme CHEVOLLEAU Simone compte tenu de l'indice moyen de référence des loyers (IRL) au 2^{ème} trimestre 2010 (118.26 soit + 0,57 %).

◆ **Location du tivoli**

Le conseil municipal, décide que :

- L'utilisation du Tivoli sera gratuite pour l'organisation de manifestations locales, associatives, sportives ou récréatives,
- L'utilisation du Tivoli pour les habitants de Genté s'élèvera à 88,00 euros.

Une caution de 155,00 euros sera demandée à tout utilisateur associatif ou privé avant utilisation

◆ **Entretien annuel des chaufferies communales**

Suite à la consultation de chauffagistes, Le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise PEROT pour un montant annuel de 419,00 € HT.

◆ **Travaux Impasse de Nonac**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la décision prise en séance le 22 mai 2007 concernant l'Impasse de Nonac. Cette voie privée dessert plusieurs maisons et comme le précise la délibération, elle doit devenir une voie communale pour l'Euro symbolique dès la réalisation d'un empiérement et d'un gravillonnage. Pour le bon fonctionnement du réseau pluvial réalisé par les propriétaires riverains, il y a lieu d'effectuer en complément une finition en enrobé 120kg/m².

L'estimatif réalisé par la CDC Grande Champagne s'élève à 5 060,00 € HT.

Le Conseil Municipal décide de réaliser une finition en enrobé et accepte le devis de la CDCGC aux conditions mentionnées dans la décision du 22 mai 2007.

◆ **Référents tempête**

Un partenariat a été signé le 7 mai 2010 entre l'AMF 16 et ERDF Val de Charente. Cet engagement contractuel permettra, en cas d'évènement de grande ampleur, d'avoir dans chaque commune un référent tempête. Celui-ci sera informé sur les modalités d'actions et la conduite à tenir face à un évènement majeur et, en contrepartie, fera part de sa connaissance du territoire communal.

Sont désignés, Monsieur Aubineau Arnaud titulaire et Messieurs Didier Gallet et Didier Breuillet suppléants.



Réunion du Conseil Municipal du 15 février 2011

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX PRESENTS

M VALTAUD C., Maire ; M. RAUD F. 1^{er} Adjoint ; Mme DAVESNE S. 2^{ème} adjointe; M. BREUILLET D. 3^{ème} Adjoint ; Mme ARMAND I. 4^{ème} adjointe; M. BILLARD F. ; M. CAILLARD F.X ; Mrs GARABOEUF S. ; M GALLET D. ; Mme DOREAU I. ; M. AUBINEAU A. ; Mme BERNARD C. ; M. WALTER M. ; Mme LEDUC C. ; Conseillers Municipaux

Absente excusée : Mlle NOEL C. ;

Secrétaire de séance : Mme ARMAND I.

◆ **Lotissement à MARVILLE , acquisition de la voirie interne, avis de principe sur la défense incendie**

Après lecture du courrier de la société TERRATERRE aménageur foncier concernant la création d'un lotissement à Marville, le conseil municipal accepte:

- que la voirie interne du lotissement soit rétrocédée à la commune pour l'Euro symbolique, un acte administratif sera réalisé pour ce transfert de propriété.

- souhaite que la société TERRATERRE participe à hauteur de 50% de l'investissement nécessaire pour la lutte contre l'incendie. L'acquisition foncière, l'aménagement paysagé ainsi que 50% de l'équipement seront à la charge de la commune.

◆ **Acquisition de logiciels MAGNUS**

Suite à la proposition de logiciel logiciels MAGNUS e.enfance, e.magnus GRC (données générales, état civil, élections). Le devis accompagné des formations nécessaires est présenté :

- Le logiciel e.enfance 748,00 €

- Le logiciel e.magnus GRC 1 845,00 E HT

Les devis sont acceptés.

◆ **Acquisition d'un photocopieur**

La proposition de la société BSI a été présentée pour le changement du photocopieur de la mairie. Le photocopieur actuel est en location avec cette société de l'Isle d'Espagnac. Le contrat de location se termine prochainement . La proposition de BSI est la suivante :

	Situation actuelle	Projet avec fax
Konica Minolta	BH C 250	BH C 220
Loyer trimestriel	545,00 €	399,00 €
15000 Copies NB	0,01 €	0,007 €
1000 copies C	0,09 €	0,07 €
Total	785,00 € HT	574,00 € HT

Le conseil émet un avis favorable pour ce remplacement. L'actuel photocopieur BH C250 de la mairie sera installé à l'école gratuitement et sans valeur de rachat.

◆ **Dégâts des lapins au lieu-dit « Chemin Boisne»**

Monsieur le Maire donne lecture du rendu du jugement du tribunal d'instance de Cognac du 10 janvier 2011 concernant des dégâts occasionnés par des lapins de garenne sur la propriété de Monsieur Nony Roland. Monsieur Nony Roland a saisi le tribunal d'Instance de Cognac en 2009 à l'encontre de la société de chasse communale. La commune avait donné son droit de chasse sur la propriété communale au lieu-dit « Chemin boisne », dès l'acquisition de cette surface. Le lapin de garenne a été déclaré nuisible, de nombreux furetage ont été et sont réalisés pour contrôler l'évolution de cette population, à proximité de la base aérienne 709.

Le jugement rendu le 10 janvier 2011 condamne la commune à verser au demandeur un Important dédommagement ainsi que pour la société de chasse.

Le Conseil Municipal rappelle que le droit de chasse avait été accordé à la société communale de chasse ainsi que toutes les autorisations nécessaires pour la reprise des lapins. Il souhaite faire appel de cette décision, autorise Monsieur le Maire à contacter un avocat et un huissier pour la défense de ce dossier .

◆ **Installation d'un éclairage extérieur**

Le devis de l'entreprise DAVIAS pour l'installation de trois lampes extérieures sur la façade de la mairie est présenté. Cette installation fonctionnera avec des détecteurs de présence, dans l'objectif d'économies d'énergie. La proposition s'élève à 935,00 € HT. Avis favorable pour ce devis.

◆ **Salle des fêtes tarifs des locations 2011 pour les associations**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal les tarifs de location de la salle des fêtes décidé le 13 décembre 2010 pour les associations de la commune et extérieures. Les tarifs proposés posent des difficultés aux associations dans la réussite de l'organisation de leurs manifestations.

Le conseil municipal, décide de revoir les tarifs de location de la salle des fêtes comme suit, pour les repas et banquets des associations communales, la location de la salle sera gratuite et pour les associations extérieures, une somme de 23,00 € sera demandée.

◆ **Enquête publique ORECO construction de chais de vieillissement d'eau de vie à MERPINS**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de l'arrêté préfectoral n°2011004-001 du 4 janvier 2011 concernant la mise à l'enquête publique de la demande de société ORECO pour la construction de chais de vieillissement à Merpins.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour ce dossier.

◆ **Motion contre la libéralisation des droits de plantation**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal le projet de libéralisation des droits de plantation envisagés le 1^{er} janvier 2016 par l'Union Européenne et l'Organisation Mondiale du Commerce. Cette décision aurait pour effet de déstabiliser l'organisation du marché. La superficie à planter pourrait être de plus de 360 000 hectares. A ce jour le vignoble des Charentes représente une surface plantée de 79 723 hectares. Cette libéralisation aurait pour autre effet de compromettre l'emploi de toute une filière économique d'une appellation d'origine contrôlée de grande qualité et d'entreprises de toute une région viticole.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- S'oppose fermement à la libéralisation des droits de plantation et demande que ce texte européen soit renégocié.



INFOS 16



Communiqué de presse

Jobs d'été, Mobilité Internationale et Engagement associatif

A Cognac le mercredi 23 mars 2011

de 13h30 à 17 heures

Info 16 et un ensemble de partenaires

organisent une journée d'information sur les jobs d'été, la mobilité internationale et l'engagement associatif :

Des offres d'emploi en France et à l'étranger

- Des recrutements en direct
- Des ateliers CV et lettre...
- Des rencontres avec des associations
- Speed dating d'entretiens d'embauche
- Les programmes Européens d'aide à la mobilité
- Des formations dans l'animation
- La législation du travail
- Les recherches pour l'Emploi
- Des sites internet et de la documentation
- .../...

Venir avec son CV !

Pour plus d'informations :

INFO 16 – Bureau Information Jeunesse

53 rue d'Angoulême – 16100 COGNAC

☎ : 05.45.82.62.00 – Fax : 05.45.82.58.95

E-mail : info16cognac@wanadoo.fr

site Jobs : www.jobs.pourlesjeunes.com

site info 16 : www.info16cognac.fr

➤ *lieu* : l'ensemble du Couvent des Récollets

Assainissement collectif à Salles d'Angles



MAIRIE DE SALLES D'ANGLES

16130

☎ 05.45.83.71.13

FAX : 05.45.83.64.00

Email : mairie.sallesdangles@orange.fr

Madame, Monsieur,

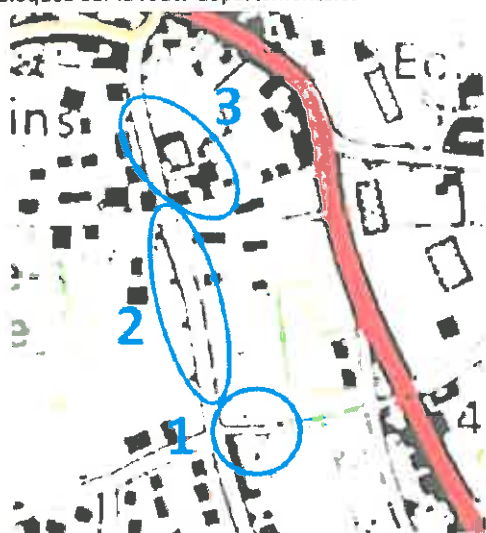
Afin de préserver notre environnement, la Commune et le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau potable et d'Assainissement (SIAEPA) de la région de Salles d'Angles vous avaient informés du commencement des travaux d'assainissement collectif dans le bourg de Salles d'Angles lors de la réunion publique. Il vous a été alors précisé que pour des raisons techniques et de sécurité, la circulation sur la route départementale RD 731 serait fortement perturbée.

Avec l'avancée rapide des travaux, nous sommes en capacité de vous informer que l'axe principal, RD 731, et la route de Celles, RD 48, seront fermés à la circulation à partir du 1^{er} mars 2011 pour une durée de deux mois.

Un itinéraire de déviation sera mis en place par Segonzac à partir de Cognac et Saint-Fort-sur-le-Né pour assurer la gestion du trafic Cognac - Barbezieux.

Pour vous, habitants de la commune et ses alentours, il sera possible de conserver une traversée du bourg sur les axes secondaires de proximité. Dans la pratique, il sera préférable de contourner directement le bourg afin de ne pas engorger ce dernier.

Pour la desserte locale, l'accès à l'école et aux commerces, la circulation pourra se faire par la rue des Mortemer ou les voies adjacentes. La progression des travaux impliquera à chacun d'adapter ses trajets en fonction des secteurs bloqués sur la route départementale.



En effet, l'entreprise ERCTP débutera les travaux dans le secteur du carrefour de la route de COGNAC, RD 731 (1) et de la route de Celles, RD 48. Dans une seconde étape, elle continuera sur la RD 731 en direction de Barbezieux jusqu'à l'école (2). Et dans un dernier temps, les travaux reprendront depuis le carrefour vers Cognac (3).



Vallée du Né

Bilan au 17 novembre 2010 de
l'état hydraulique du bassin versant du Né

Carte des écoulements



Le Né à Gimeux en rupture d'écoulement et retenu dans des fosses

L'état hydraulique du Né et de ses affluents en 2010 peut s'expliquer par :

Le déficit de pluviométrie sur douze mois lissant : la pluviométrie moyenne annuelle sur 60 ans pour le bassin versant du Né est de 902 mm. Ces douze derniers mois, la pluviométrie est de 798 mm, il y a donc un déficit de 104 mm sur douze mois.

Le déficit sur 4 mois : de juillet à octobre, il n'a plu que 95 mm d'eau, alors que la normale sur 60 ans est de 260 mm. Le déficit de pluviométrie des mois estivaux est 165 mm.

Le manque de crue : les crues permettent habituellement un remplissage des nappes, ce qui n'a pas eu lieu durant l'hiver 2009-2010.

Ces trois facteurs combinés sont à l'origine des nombreux assècs enregistrés cette année.

Quoiqu'il en soit, il est important de rappeler que les débits du Né s'effondrent annuellement et de façon récurrente sur une période allant de juillet à octobre.



Le Né amont à Péreuil en assèc

Les premières pluies de novembre laissent entrevoir une amélioration pour la fin d'année et peut-être un comblement du déficit. En effet, du 1^{er} au 17 novembre 2010, il a plu 114 mm d'eau alors que la moyenne sur 60 ans pour un mois entier est de 108 mm.

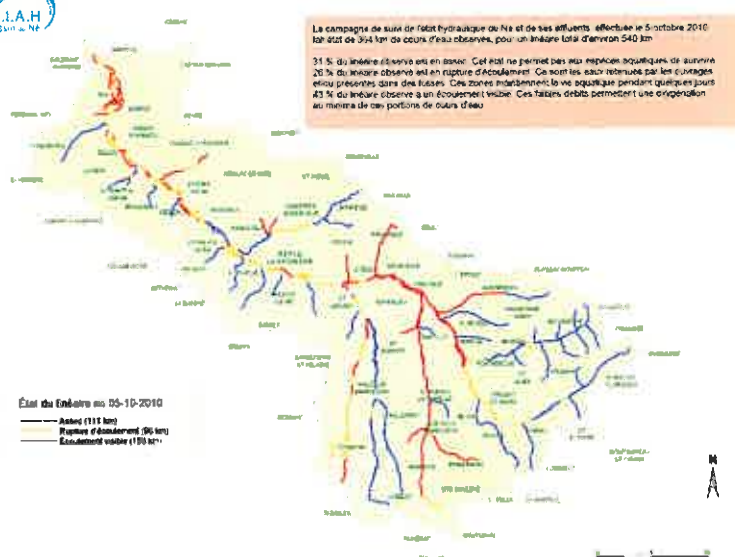
Au 17 novembre 2010, quelques photos de
l'état hydraulique du bassin versant du Né



Le Né à Ladiville retenu par un ouvrage



État hydraulique du Né et de ses affluents - 6 octobre 2010



S.I.A.E.P.A



CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

AFFICHAGE OBLIGATOIRE EN MAIRIE (décret 94-541 du 26 sept. 1994)

Service émetteur : Direction de la santé publique
Courriel : dd16-sante-environnement@sante.gouv.fr
Téléphone : 05 45 97 48 00
Télécopie : 05 45 97 48 37

**MADAME LE PRESIDENT
SIAEPA DE SALLES D'ANGLES
1 Place André HITIER
16130 SALLES D'ANGLES**

ANGOULEME, le 24 Décembre 2010

Prélèvement : 00061312

Date de prélèvement :	20/12/2010	Heure : 10h30	Préleveur : DAVID POTIER
Unité de gestion :	SIAEPA SALLES D'ANGLES (0086)		
Installation :	UDI - SALLES D'ANGLES (000391)		
Commune :	SAINT FORT SUR LE NE		
Point de surveillance :	COMMUNE (000000705)		
Type d'eau :	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Motif de prélèvement :	CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'A.P.		

Analyse réalisée par :	LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CHARENTE LDA16, ANGOULEME
N° analyse laboratoire :	10112501029601
Type de l'analyse :	DIST - ANALYSE DE DISTRIBUTION
Date de l'analyse :	20/12/2010

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Mesures de terrain					
CORTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	7,5 °C				25
RÉSÉQUIL TRAITEMENT DE DESINFECTIION					
Chlore libre	0,20 mg/LCl2				
Chlore total	0,25 mg/LCl2				
Analyses de laboratoire					
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,50 unitépH			6,5	8
CHARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 qualif.				
Coloration	2 mg/L PI				15
Odeur (qualitatif)	0 qualif.				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,2 NFU				2
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. et spores sufflo-rédu./100ml	<1 n/100ml.				0
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/100ml.				0
Escherichia coli /100ml -MF	<1 n/100ml.		0		
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	2 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	18 n/mL				
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/100ml.		0		
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	699 µS/cm			200	1100
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH4)	<0,02 mg/L				0,1
Nitrates (en NO3)	27,5 mg/L		50		

Conclusion sanitaire :
Prélèvement effectué: restaurant la Pierre Levée.
Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pl Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé,
par délégation,
L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires

Joëlle VIGIER

Loisirs Associés

L.A Gente football

Président : Thimonet-Debort Michel

Secrétaire : Fillon Danlel

Trésorier : Medard Cédric

Entraîneur : Michelet Guy

Le club compte 40 licenciés ;

L' équipe A est 3e de la poule F de 4e division

L' équipe B est 5e de la poule F de 5e division



Le président et toute l'équipe de football remercient tous les sponsors pour leur participation à l'élaboration des calendriers et nous remercions également les habitants de Genté pour leur sympathique accueil lors de la vente de ces calendriers .



Manifestation de l'année 2011 :

11 juin tournoi de sixte en semi nocturne

3 juillet repas champêtre dans le parc de la mairie

21 août vide grenier dans le parc de la mairie

Meilleurs vœux à tous et merci de vos encouragements.

Michel Thimonet-Debort

FRELONS ASIATIQUES

Une action à faire soi même pour les éradiquer, avec le radoucissement des températures, les reines de FRELONS ASIATIQUES sortent de leur torpeur et commencent à repérer les endroits les plus adaptés pour établir leur colonie. C'est là, maintenant qu'il faut absolument les piéger. A la mi-mai il sera trop tard...

C'est donc la « guerre » que nous devons mener contre cet insecte et c'est assez facile au stade actuel. De simples pièges suffisent. Il suffit à chacun de prendre 1 à 2 mn de son temps et le coût est inférieur à 50 centimes d'euro.

Pour fabriquer un piège à reine, il suffit d'une bouteille en plastique vide, la couper en deux, replacer à l'envers la partie avec le trou du bouchon dans l'autre. Remplir avec un peu de bière brune (pas blonde) et un peu d'eau sucrée ou non, surtout pas de miel. On peut fabriquer 3 pièges avec une seule canette de bière brune de 33 cl.

Un seul piège suffit pour un balcon, rebord de fenêtre, etc. Vous pouvez en mettre plusieurs dans un jardin, de préférence un peu en hauteur et à l'abri de la pluie si possible. 1 piège pour 500 à 1000 m². Il faut savoir que chaque frelon que vous attraperez dans votre piège entre la mi-mars et la mi-mai est forcément une reine. Une reine attrapée = un nid en moins.

Faites ce geste citoyen qui concerne tout le monde, surtout si vous habitez dans le Sud-ouest. Posez au moins un piège chez vous.

Quand les nids seront formés et les colonies constituées, le combat sera impossible à gagner. Il sera repoussé d'un an et sera plus difficile. Faites ce geste pour la nature : faites-le pour vous ! Dans l'été, si vous découvrez des nids, faites le savoir à la mairie,

Les frais de destruction seront pris en charge.



Société de chasse « La fontaine »

Depuis début décembre 2010, nous avons organisé des battues aux lapins dans des secteurs de la commune où les cultures pouvaient subir des dommages.

Il est clair que les lapins, comme le reste des animaux, ont besoin de se nourrir et en hiver la végétation est absente. Il faudrait donc modifier le biotope pouvant offrir à tous les animaux des alres pour se nourrir, se cacher, se reproduire et vivre tout comme les humains.

Mais la main de l'homme en à décider autrement pour « l'argent ».

Nous allons continuer nos battues jusqu'à la fin du mois de février pour réguler l'espèce, mais certainement pas pour la détruire. Nous avons également distribué quelques lapins capturés à des propriétaires dans l'esprit de montrer que notre association fait des efforts vis-à-vis de l'environnement, mais n'est pas la seule responsable de la surpopulation des lapins. Ils étaient là bien avant nous, et ils le seront certainement après.

Pour la Société de Chasse,
Le Président,

Bruno OSES



« Participants pour la battue du 26/01/2011 »

Le Comité des fêtes

Lors de l'assemblée générale du 27 janvier, les membres présents du comité des fêtes ont décidé de mettre en sommeil cette association, vu le peu de présents à cette réunion.

Le Comité des fêtes est à la recherche de personnes désireuses de donner un peu de leur temps pour animer notre commune, dont le but est d'organiser des animations communales, lieu de rencontre amical et convivial entre les habitants.

Nous pensons tous qu'il est important que cette association retrouve de nouveaux membres, pour de nouveaux projets festifs.

Nous vous invitons à venir nous rencontrer le 23 mars à 20h30 à la mairie dans le but de faire renaître ce comité.

Association de parents d'élèves

Quelques nouvelles de l'Association des Parents d'Élèves :

La fête de Noël qui s'est déroulée le 17 décembre fut un véritable succès. Des enfants en pleine forme qui nous ont offert, à leur grande habitude, leurs plus beaux chants de Noël. Spectacle, cette année, suivi par la venue d'un groupe musical, les récupères cucu, complètement déjanté qui ont fait chanter et danser petits et grands.

Le spectacle ainsi que le goûter ont été offert par l'APE.....



A l'école, le projet de Jardin d'aromates et de papillons, le damier des jardiniers en herbe, prends forme petit à petit...

Ainsi le mur de la maternelle vient de voir apparaître, après accord de l'architecte des bâtiments de France, de jolis papillons colorés.

L'arbre central a été planté le jour de la Ste Catherine car "à la Sainte Catherine tout prend racines", et le composteur vient d'être réalisé en bois.

Nous remercions d'ailleurs les parents d'élèves qui apportent leur aide à chaque atelier (1 atelier chaque mois), n'hésitez donc pas à venir nous aider afin que le jardin soit joli pour le printemps.

Les prochaines manifestations de l'APE:

Le ramassage de ferraille qui aura lieu fin mars, début avril.

Cette année, veillez à ne pas sortir votre ferraille, si vous souhaitez la faire enlever vous pourrez nous contacter le jour même à partir de 8h00.

Contacts: Mr Caillard 06-07-13-39-44
Mr Movin 06-16-81-95-60



La bourse de puériculture, le 10 avril 2011, aura lieu à la salle des fêtes de Genté...

Il vous sera possible d'acheter une ou plusieurs tables afin de vendre tous vos articles de puériculture de 0 à 16 ans (vêtements, jouets, poussettes, etc)

Vous pouvez réserver dès maintenant auprès de Sophie Davesne : 06-79-55-67-66.

Voilà et n'oubliez pas que tous les bras volontaires seront les bienvenus.

La présidente.

GYM VOLONTAIRE

GENTE

"Qu'étou qu'o lé"

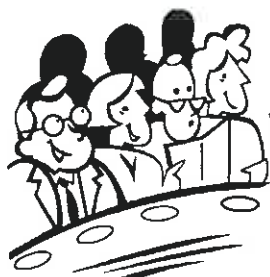
Théâtre

Ran Pian Pian

Les Experts Cognac

La Roue de la Surprise

Intermèdes Variés



**VENDREDI
8 AVRIL
20h30**

Salle des Fêtes- Entrée 6€ +12ans

RÉSERVATIONS: 05-45-83-64-14

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique



Pays Ouest Charente - Pays du Cognac

Pour tout renseignement téléphoner au 0545812729

Photographies à retourner sous format informatique au : Pays Ouest Charente - Pays du Cognac 7 quai de l'Orangerie - BP 52 16200 JARNAC ou par e-mail à : paysouestcharente@wanadoo.fr

avant le 2 mai 2011

Nom - Prénom :

Adresse :

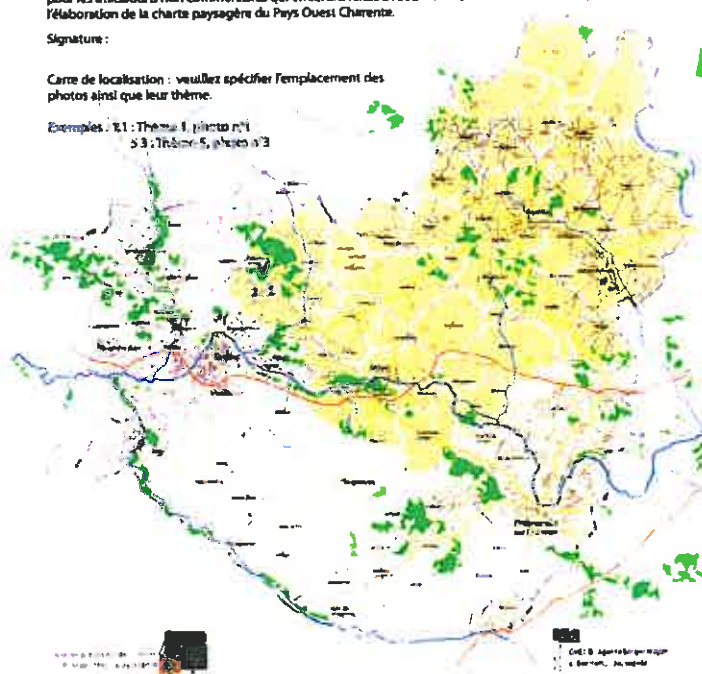
Tel et e-mail :

L'artiste être titulaire des droits d'exploitation des photographies remises dans le cadre de ce concours photo et cède au Pays Ouest Charente à titre gratuit les droits de reproduction et de représentation des photographies pour les utilisations non commerciales qui en seront faites à l'occasion de l'élaboration de la charte paysagère du Pays Ouest Charente.

Signature :

Carte de localisation : veuillez spécifier l'emplacement des photos ainsi que leur thème.

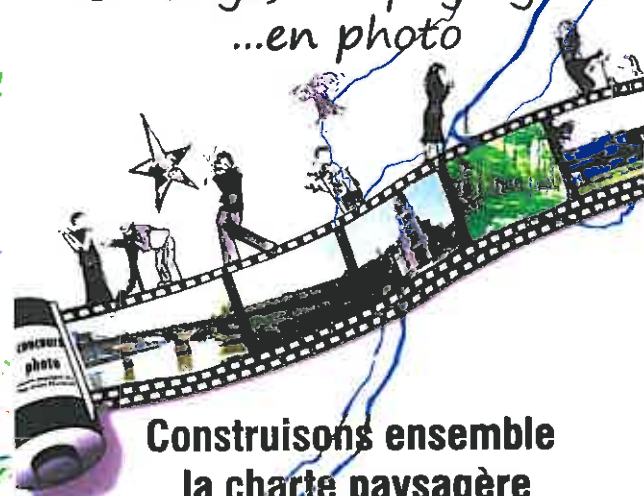
Exemples : 1.1 : Thème 1, photo n°1
2.3 : Thème 5, photo n°3



Pays Ouest Charente - Pays du Cognac

CONCOURS PHOTO

Un Pays, des paysages...
...en photo



**Construisons ensemble
la charte paysagère
du Pays Ouest Charente**

Concours ouvert à l'ensemble des habitants
du Pays du Cognac

CONCOURS PHOTO

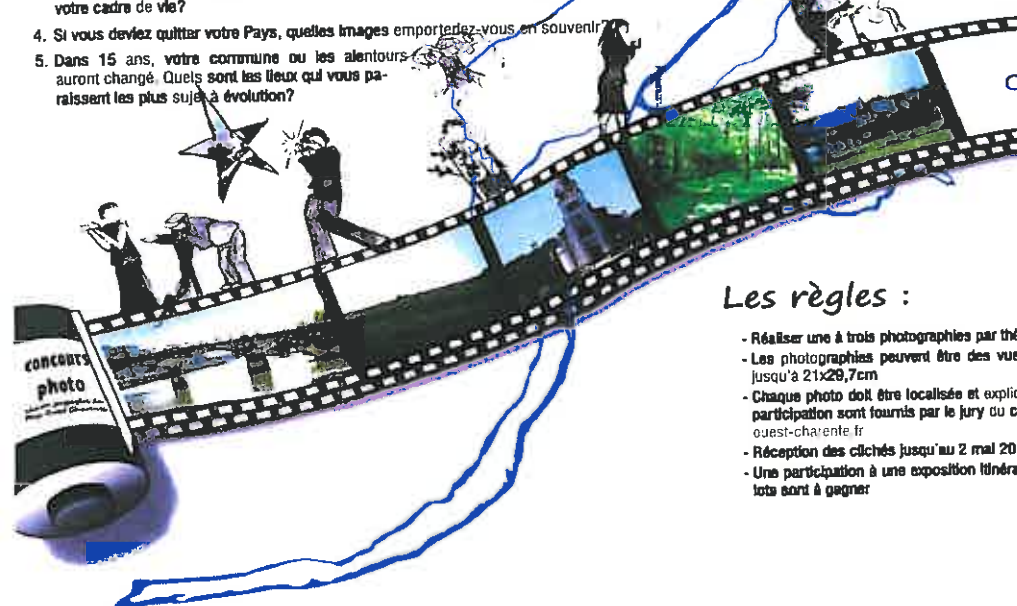
Un Pays, des paysages en photo

Les thèmes :

1. Par quelles images une personne enracinée au Pays du Cognac peut-elle vous le raconter?
2. Il y a certainement autour de vous des vues, lieux qui pourraient apparaître dans une brochure touristique, lesquelles?
3. Par contre, quelles sont les vues ou paysages qui vous gênent et/ou nuisent à la qualité de votre cadre de vie?
4. Si vous deviez quitter votre Pays, quelles images emporteriez-vous en souvenir?
5. Dans 15 ans, votre commune ou les alentours auront changé. Quels sont les lieux qui vous paraissent les plus sujets à évolution?

**Construisons ensemble
la charte paysagère du
Pays Ouest Charente**

Concours ouvert à l'ensemble
des habitants
du Pays du Cognac



Les règles :

- Réaliser une à trois photographies par thème
- Les photographies peuvent être des vues larges comme des détails de format 8x12cm jusqu'à 21x29,7cm
- Chaque photo doit être localisée et expliquée par écrit. La carte ainsi que le formulaire de participation sont fournis par le jury du concours et téléchargeables sur le site www.pays-ouest-charente.fr
- Réception des clichés jusqu'au 2 mai 2011 inclus
- Une participation à une exposition itinérante, la création d'un poster, des livres et d'autres lots sont à gagner

LA CDCGC REALISATIONS ET ANIMATIONS 2010



ZA LE MALESTIER SEGONZAC



CHAMBRE D'AGRICULTURE



GENTE RUE DES EBAUPINES



SALON VINITECH BORDEAUX



MICRO CRECHE A SALLES D'ANGLES



PONT NAPOLEON A SOUBERAC



POINT A TEMPS



CENT POUR SANTE

NOEL DES ENFANTS



MAISON DE SANTE A SEGONZAC